Les produits agricoles de nos colonies

LA BANANE - LE CACAO - LE THÉ

Nos colonies, protectorats, territoires sous mandat, produisent une foule de denrées et de matières premières, qui contribuent puissamment à la prospérité de tout l'Empire Français.

Là, c'est du café, du riz, du cacao, du thé ou de la banane ; ailleurs, c'est du maïs, du coton, du manioc, du sisal, de la vanille ou de la canne à sucre ; plus loin, de l'étain, du plomb, de la houille, du cuivre, du caoutchouc, de l'or.

Bref, que ce soient des céréales, des fruits ou des minerais, les territoires français d'outre-Mer, alimentent sans trêve la marche métropolitain et aident largement à sa richesse exceptionnelle.

De tous ces produits, qui nous viennent des terres lointaines, trois font l'objet d'une propagande intense dans le but d'en accroître la production, d'en généraliser la consommation et de rivaliser le plus possible avec les producteurs étrangers.

C'est du reste une tâche à laquelle M. Georges MANDEL, Ministre des Colonies, s'est consacré dès son arrivée rue Oudinot.

⁂

C'est d'abord la banane, qui fit son apparition en France, pour la première fois en 1690, comme le sucre d'ailleurs.

La banane fut longtemps un fruit de haut luxe. Il faut arriver en 1912 pour la voir devenir « un article » de consommation courante.

Fruit populaire, d'origine exotique, la banane mérite de trouver sur toutes les tables une place de choix. C'est un fruit français, riche en vitamines et aux propriétés nutritives incontestables.

Il y a dix ans, nos colonies ne fournissaient que 6 % de la consommation française. Aujourd'hui, elles en fournissent 99,99 %. La quantité importée en 1937 a été de 178.000 tonnes contre 27.332 en 1932.

La progression, on le voit, a été foudroyante.

⁂

L'une des plus grandes richesses de l'Afrique Française est le cacao. Il figure pour une part importante dans les exportations du Gabon, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun.

Le cacao était inconnu en Europe jusqu'au 16me siècle. C'est Fernand CORTEZ qui le découvrit lorsqu'il partit conquérir le Mexique à la tête des conquistadors Espagnols. Il trouva, en effet, dans les caves du Palais de l'Empereur Montezuma, dont il s'était emparé, non seulement de grosses quantités d'or et d'argent, mais aussi quarante mille énormes paniers de fèves de cacao.

De nos jours, la consommation de ce produit équatorial se fait sous une forme presque unique et de réputation mondiale : le chocolat.

Le cacao est produit par le cacaoyer, un arbre de sept à huit mètres de hauteur, dont les feuilles sont très vertes et qui portent en tout temps des fleurs roses et des fruits. Il n'y a pas de saison pour la récolte. L'arbre porte toujours des fruits mûrs ; ce qui permet, dans les grandes exploitations, une récolte à peu près permanente. Les fruits du cacaoyer, que l'on appelle des cabosses, ont une dizaine de centimètres de diamètre.

Ils pendent le long du tronc à de grosses branches. Leur peau rugueuse, quand ils sont mûrs, prend une teinte brun rougeâtre.

A l'intérieur des cabosses enfermées dans une paroi épaisse, se trouvent une quarantaine de graines plates, rangées dans une pulpe blanche sucrée et acidulée, ayant la forme et la grosseur d'une amande : tel est le cacao.

Notre production coloniale de cacao atteint 35.000 tonnes par an.

⁂

Enfin c'est le thé, produit qui doit faire avec le riz, la prospérité de l'Indochine.

On rencontre, là-bas, le théier à l'état sauvage, dans le Haut-Laos et au Tonkin. Plus près de la côte, le théier est cultivé à la façon d'un arbre fruitier.

Les services agricoles de l'Indochine ont déployé ces dernières années des efforts constants pour améliorer la cueillette et la préparation des thés indigènes, afin de leur permettre de rivaliser avec les meilleurs thés d'Extrême-Orient, sur les marchés mondiaux.

Il existe aujourd'hui sur les Plateaux Mois, cinq plantations importantes, réparties en trois sociétés et dont l'ensemble représente 2.450 hectares. Leurs récoltes, soumises à des règles minutieuses, sont traitées selon les dernières techniques de Ceylan et des Indes. Elles fournissent ainsi un thé de qualité, que les experts ont classé parmi les meilleurs du monde.

La production des plantations des Plateaux Mois, qui était de 180 tonnes en 1932, est passée à 700 en 1937.

On espère rapidement atteindre 1.200 tonnes.

Si l'on considère, qu'en 1937, la France a importé 1.385 tonnes de thé, on peut estimer que bientôt l'Indochine pourra seule fournir la Métropole.

⁂

Dans l'intérêt même des consommateurs, les produits des colonies françaises, qu'il s'agisse notamment de la banane et du thé, doivent avoir la préférence sur les produits étrangers.

N'est-ce pas le moyen le plus rationnel pour améliorer notre balance commerciale et de ce fait assainir notre situation financière ?

A. BEAUREGARD.

EN FAVEUR DE LA CHÈVRE

D'après M. Ch. DEHAYES, Président de la Société Caprine de France.

La crise économique s'accentue de jour en jour, toutes les denrées augmentent et chacun cherche à augmenter ses ressources pour équilibrer un budget familial souvent déficitaire.

Un bon moyen est de produire soi-même, sans grands frais, tout ce qui peut être utilisé dans le ménage. En premier lieu se présente la chèvre, dite : « la vache du pauvre », triste titre qui jette un discrédit immérité sur cette pauvre bête. C'est sans doute pour cela que cet animal, un des plus productifs, est si méconnu ; sa place devrait être en honneur, chez l'ouvrier, l'artisan, le petit rentier, aussi bien qu'à la ferme, chez l'aviculteur, comme chez le bourgeois et le châtelain.

La chèvre est d'un entretien facile et, comme nous l'avons démontré dans des articles précédents, sa valeur économique est exactement la même que la vache, en ce sens qu'elle donne un lait, un beurre, un fromage, une viande, un cuir utilisable dans les mêmes conditions et au même degré, que les produits similaires de provenance bovine.

Pour déterminer la valeur économique d'une chèvre bien sélectionnée, vous devez vous baser sur la dépense journalière de la nourriture d'une vache, qui s'élève de 10 à 12 fr. par jour, pour une production annuelle de 3.000 à 3.500 litres de lait, tandis qu'une chèvre, qui ne vous coûte à nourrir qu'un franc par jour, vous donnera de 800 à 1.000 litres et même 1.200 litres par an ; quatre chèvres, au maximum, vous donneront donc, pour une dépense journalière de 4 francs, autant qu'une vache qui vous aura coûté à nourrir trois fois plus. Un veau de lait se vend actuellement en boucherie 150 francs, quand les chevreaux issus de producteurs de race pure, inscrits à un livre d'origine, se vendent pour la reproduction, au sevrage, de 200 à 300 francs, suivant leur pédigrée.

Avec six chèvres, vous pouvez donc vous procurer beurre, lait, fromage, pour votre ménage, et un revenu de 3.000 à 4.000 francs, à condition toutefois d'avoir de bons sujets et pour cela vous les procurer suivant les conseils publiés dans « L'Aviculteur Français ».

L'élevage de la chèvre est mal organisé en France ; il existe dans notre cheptel caprin trop de non-valeurs qui font d'un animal productif une bête onéreuse à avoir, car, si une chèvre bien sélectionnée donne, fraîche de lait cinq et même six litres d'un excellent lait, surtout dans notre race autochtone des Alpes, combien rencontrons-nous, dans nos campagnes, de biques communes donnant péniblement un litre et demi à deux litres, avec les mêmes frais de nourriture ; là encore, une des raisons qui la discrédite ; la plupart des gens se font une ce rendement insignifiant.

La Société Caprine de France, dont « L'Aviculteur Français » est l'organe officiel, et qui compte, depuis sa création, son 289me adhérent, essaie bien de réagir dans le sens de propager l'élevage caprin, et en améliorer les races en instruisant ceux qui veulent bien étudier les avantages que procurent la chèvre, en publiant des articles caprins, en patronnant et organisant des expositions en mettant en cheptel dans les différentes régions des géniteurs de race pure, issus de chèvres fortes laitières, inscrits au livre généalogique ; mais les ressources de la S. C. F. sont trop limitées, n'étant nullement soutenues par les pouvoirs publics pour mener en grand cette œuvre utilitaire. Nous serions désireux de voir, pour le plus grand bien de tous, une section caprine dans toutes nos expositions d'aviculture et concours agricoles, car combien est précieux pour l'élevage avicole, le lait de chèvre ! Nous en avons eu la preuve dans un élevage décimé par la coccidiose dont les lapins ont été guéris par l'emploi du lait de chèvre.

Le sérum du lait de chèvre a, du reste, fait l'objet de recherches de la part de physiologistes français qui ont pensé y trouver le remède de la tuberculose. MM. les docteurs Calmette, Guérin et Ch. Bernard auraient obtenu des résultats assez appréciables ; mais cela demande un temps très long d'expériences pour pouvoir conclure avec certitude de la valeur des travaux poursuivis.

Il serait donc à souhaiter que les pouvoirs publics viennent pécuniairement en aide en encourageant nos efforts, et que les directeurs des Services agricoles, auxquels nous serions heureux d'apporter notre collaboration, inscrivent dans leur programme de concours agricoles des classes de caprins. Ce serait non seulement permettre aux habitants de nos campagnes de connaître ce qu'est une bonne et belle chèvre, en leur montrant de bons types de chaque race et en faisant une petite conférence sur les qualités de ces races ; en expliquant leur standard et leur but. Ce serait également une attraction pour leurs concours : nous pouvons en parler avec certitude, l'ayant vu par les succès remportés par les sections caprines qui ont été amenées aux foires et expositions avicoles de Marseille, Toulouse, Lille, Haubourdin, Nogent, Etampes, Melun, et tout récemment, sur l'initiative de M. Latrere, président de la Société d'Agriculture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes à Nice ; et à La Châtre, sous la direction de Mlle Petiteville, la sympathique secrétaire de la Société Caprine de France, qui ont su choisir leurs juges parmi les compétences caprines.

Nous possédons un très beau Zoo à Vincennes, qui renferme de très beaux spécimens de la faune exotique ; nous serions reconnaissant au savant le professeur Urbain de nous aider dans l'amélioration de notre cheptel, en introduisant dans son muséum des caprins exotiques qui, au point de vue laitier, sont très intéressants, tels que les Nubiens et Syriens, dont l'importation en France nous est interdite ; ce serait faire œuvre utile, car actuellement nous ne pouvons améliorer cette excellente race nubio-alpine, étant dans l'impossibilité d'y introduire un sang nouveau de Nubien, dont il n'existe plus en France un seul spécimen. La Nubienne est certainement la plus forte laitière existant, puisque, d'après les rapports du docteur Sacc, elle donne, dans son pays d'origine, jusqu'à douze litres de lait très chargé en matière grasse ; aussi serait-il très intéressant de poursuivre, avec un sang nouveau nubien, le développement de la race nubio-alpine.

Il a été établi, par les travaux de Beach à la station expérimentale de Beherley, en Californie, que le lait écrémé a une influence décisive sur les sujets atteints de coccidiose, par la facilité de provoquer une acidité active dans les cœcums, acidité provoquée par la lactose.

Le lait de chèvre résiste mieux à la putréfaction que tous les aliments azotés ; il est antipudride par le lactose, dont il contient 48,56 de sucre (lactose) ; et, par son emploi, les bactéries de l'intestin diminuent en cinq jours des trois quarts.

Allons, MM. les Directeurs des Services agricoles, MM. les éleveurs et aviculteurs, aidez-nous, et dans notre intérêt à tous, à propager en France un élevage si intéressant et si avantageux que celui de la chèvre.

Jetons un coup d'œil sur l'élevage caprin de nos voisins et nous constaterons combien nous sommes en retard ; car, en France, nous ne possédons qu'une population caprine d'environ 1.500.000 têtes, pour le territoire métropolitain. Est-ce suffisant ? Certainement non, quand l'Espagne en possède 4.500.000, l'Allemagne 3.000.000, l'Algérie, où pourtant l'élevage caprin est en progression, en compte 5.500.000 contre 20.000.000 aux Indes anglaises.

P. D.

L'IMPORTATION DE BLÉS DURS ÉTRANGERS

Le J.O. du 7 décembre publie (page 13.704) le décret pris le 24 novembre relatif à l'importation des blés durs étrangers.

Dans ce même journal, page 13.750 sont publiés : 1° l'arrêté pris le 26 novembre sur l'attribution et la délivrance des autorisations d'importation de ces blés ; 2° l'arrêté pris le 24 novembre sur le taux de la redevance applicable aux importations.

Réveil Agricole

L'utilisation du gaz des forêts à la ferme

La forêt française, avec ses immenses possibilités présente un très grand intérêt. Qu'il s'agisse du bois alimentant nos fabriques de cellulose et de pâte à papier, de poteaux de mine qui nous servent à obtenir, par un système d'échange, les charbons britannique et belge ; qu'il s'agisse surtout du dérivé naturel du bois, le charbon de bois, qui commence à alimenter un certal nnombre de camions et de cars, la forêt, bien exploitée, est susceptible de contribuer, dans une mesure appréciable, à l'amélioration de notre balance commerciale, toujours dangereusement déficitaire. Si on examine en effet les chiffres de notre commerce extérieur, on s'aperçoit que les postes sur lesquels il semble indispensable de porter nos efforts sont ceux particulièrement de la houille et de l'essence.

Cette situation défavorable peut devenir très grave, en cas de conflit, car il faut craindre que nous ayions les plus grandes difficultés pour assurer notre ravitaillement en carburants. Ajoutons que la presque totalité de ceux-ci serait réservée pour le service des armées. De là l'impérieuse nécessité d'entrevoir dès que possible l'utilisation dun carburant de remplacement pour le fonctionnement des moteurs agricoles, carburant qui ne peut être autre que le gaz des forêts.

Comme aussi la forêt subit en ce moment une grave crise, du fait de la mévente du bois de feu il y sera remédié, si l'emploi du gaz des forêts se généralise de plus en plus.

LES DIVERS TYPES DE GAZOGENES

Suivant un spécialiste très compétent, M. Coupan, nous possédons actuellement de bons gazogènes fixes et mobiles, que l'on peut considérer comme bien au point.

Ils fonctionnent sans difficulté au bois cru, débité et séché, ou au charbon de bois.

Le bois est coupé en fragments cylindriques d'environ 5 centimètres de diamètre et d'au plus 10 centimètres de longueur. Ce travail préparatoire doit être fait à l'avance et à temps perdu, la fragmentation activant la dessication. Le bois ne doit pas contenir plus de 20 % d'humidité.

Quant au charbon de bois que l'on prépare maintenant très facilement dans des fours métalliques modernes, il n'est plus indispensable de faire appel à des spécialistes de la carbonisation pour le fabriquer.

Ce charbon doit être bien cuit, exempt de terre et de poussière, ne pas contenir plus de 2 % d'humidité, et se présenter en morceaux de 2 à 5 centimètres en tous sens. Le bois débité et le charbon concassé conviennent aux besoins de l'Agriculture ; le charbon comprimé est plutôt à conseiller lorsque l'on doit l'utiliser pour la mise en marche de camions parcourant de grandes distances, ce qui permet d'effectuer de longs parcours sans ravitaillements intermédiaires.

Lorsque, dans un moteur, on substitue le gaz des forêts, il y a perte de puissance ; le remède, dit M. Coupan, consiste à employer des pistons à plus grande surface, donc des cylindres d'alésage plus grand. Mieux vaut cependant envisager la construction de moteurs spéciaux.

Déjà plusieurs industriels sont à même de livrer ces moteurs aux agriculteurs ; ceux-ci dérivent plus ou moins du type Diesel. Le débouché français est déjà satisfaisant et peut alimenter cette industrie ; en raison des avantages économiques que présentent ces moteurs, ils seront de plus en plus demandés et l'on peut envisager leur exportation dans plusieurs de nos colonies.

Jusqu'à maintenant, les efforts déployés pour utiliser le gaz des forêts ont été couronnés de succès, mais ils n'ont guère porté que sur la locomotion routière alors qu'il est de toute nécessité de prévoir son application à la ferme. Il faut, dit M. Coupan, construire des tracteurs agricoles au gaz des forêts.

Les tracteurs actuels peuvent être transformés, mais lorsqu'ils seront usés, il conviendra de les remplacer par des appareils spécialement établis, non seulement au point de vue du moteur, mais aussi de nos méthodes culturales ; les tracteurs doivent posséder une gamme de vitesses plus étendue qu'actuellement, pour qu'on puisse les faire servir non seulement pour les labours, mais aussi pour le battage, les débardages, etc., conformément aux besoins multiples de la ferme.

On objecte couramment que le charbon de bois est cher, cela tient à ce que l'on continue à le fabriquer par les anciens procédés. Il semble possible d'industrialiser sa fabrication ; l'association permet aux propriétaires forestiers d'acquérir des matériels modernes de carbonisation et d'importance moyenne, pouvant fournir du charbon à un prix très modéré et laissant un bénéfice substantiel aux associés.

L'industrie des tracteurs agricoles au gaz des forêts doit réussir en France. Il faut souhaiter que les Pouvoirs Publics (1) encouragent les initiatives des constructeurs et des praticiens par l'octroi de primes d'acquisition et d'entretien. Ce seront des dépenses utiles, puisqu'elles permettront aux agriculteurs qui emploient le gaz des forêts, de réduire très sensiblement leurs frais de production.

LABOR.

(1) Un décret (« Officiel » du 24 Novembre), a fixé des dispositions tendant à instituer une politique de carburants de remplacement et à donner une impulsion nouvelle aux recherches et aux applications. Dans ce but, il sera procédé à une réorganisation des services compétents du Ministère de l'Agriculture afin d'établir entre eux une coordination indispensable et de presser le rythme des réalisations.

Il institue un Comité de Direction pour l'étude et l'utilisation des carburants de remplacement d'origine agricole. Les combustibles d'origine forestière relèveront de la direction des Forêts ; ceux d'origine agricole de la direction de l'Agriculture. La direction des Eaux et du Génie rural est chargée des problèmes relatifs à l'expérimentation et l'utilisation des carburants d'origine agricole, ainsi que l'adaptation du machinisme agricole pour l'emploi des combustibles et carburants nationaux. Des centres régionaux de vulgarisation, d'expérimentation, de formation des spécialistes et usagers seront constitués.

L'OBTENTION DE PLANTES GÉANTES

A l'une des dernières séances de l'Académie d'Agriculture, M. le Professeur Schribaux a déposé une note relatant des expériences qui l'ont conduit à une découverte sensationnelle.

Voici quelques extraits de cette communication :

« Un biologiste américain, F. Blakeslee, par une technique des plus simples, soit en immergeant des graines de Datura Stramonium dans de la colchicine très diluée, soit par des applications ménagées du même alcaloïde sur des rameaux de la plante, a réussi à déclencher des variations brusquées, des mutations, présentant le grand avantage d'être héréditaires, mutations que jusqu'alors, on pensait dues au hasard.

Fait curieux, à fait observer M. Schribaux et d'un grand intérêt pratique, ces mutations sont caractérisées par une augmentation de la taille des feuilles, des fleurs, des grains de pollen et des fruits de la plante traitée ; en d'autres termes, la plante mutante tend à devenir géante, à devenir plus vigoureuse. Intéressantes, ces mutations sont caractérisées par un doublement de chromosomes, ces bâtonnets microscopiques situés à l'intérieur des cellules de tout être vivant, qui représentent le support matériel des éléments héréditaires et se transmettant des parents aux descendants.

Ainsi, le doublement des chromosomes, conséquence du traitement à la colchicine, peut déterminer l'apparition de caractères nouveaux ayant un haut valeur pratique tels que : l'accroissement de diverses parties de la plante, et en outre, assure-t-on, un accroissement de la résistance au froid, la transformation d'une race auto-stérile en race autofécondée, d'une race triploïde en race hermaphrodite, d'une race annuelle, en race vivace.

M. Simonet, Directeur du Centre de Recherches agronomiques de la Villa Thuret, est l'un des savants qui, à ce jour, ont pratiqué avec le plus de succès la méthode de Blakeslee. Les essais poursuivis à la villa Thuret, près Antibes, ont porté notamment sur les lins, les pétunias et les radis ; les mutations obtenues présentent tous les caractères du gigantisme.

L'importance considérable de cette découverte n'échappera ni à l'agriculteur, ni au sélectionneur, lesquels disposent maintenant d'une méthode d'amélioration des plantes pratique et peu coûteuse. Mais il faut, dit en terminant l'éminent généticiste, s'assurer sans retard, si cette méthode peut nous rendra les services que nous en attendons.

LA PROPRIÉTÉ CULTURALE

A la demande de M. Victor Desprez, président de la Société des Agriculteurs du Nord, M. le Sénateur Donon, Président de la Commission de l'Agriculture, a, mercredi dernier à Lille, expliqué où en était la loi votée par la Chambre des Députés sur la « Propriété culturale ». Voici exactement ce que M. le Sénateur Donon a dit :

« La propriété culturale a été votée à la Chambre. Elle attend la décision du Sénat. En quoi consiste-t-elle ? Elle comprend la propriété culturale proprement dite, c'est-à-dire la possibilité pour le fermier honnête, sérieux, qui soigne et fait produire sa terre et pais ses fermages régulièrement, de demeurer à la ferme louée par lui, sauf au cas où le propriétaire voudrait reprendre son bien pour son usage personnel ou celui de ses fils.

« La propriété culturale a comme corollaire l'indemnité au fermier sortant pour améliorations culturales ou foncières à condition pour ces dernières qu'elles aient été accomplies avec le consentement du propriétaire, les premières étant facilement évaluées par expert.

« Cette proposition de loi votée à la Chambre, se trouve actuellement à la commission législative qui statuera sur le fond. Elle a été, en attendant le retour de la commission législative, examinée à la commission sénatoriale de l'agriculture qui, à la majorité, n'a pas admis entièrement la propriété culturale proprement dite, et a accepté, par contre, l'indemnité au fermier sortant. Cette décision, néanmoins, est subordonnée à celle qu'adoptera la commission législative à laquelle la commission sénatoriale est toute disposée à se conformer ».

UNE NOUVELLE APPARITION DE « FIÈVRE APHTEUSE » DANS LES FLANDRES

Il nous revient, en effet, sans que nous n'ayions pu obtenir plus de précision, que la catastrophique épizootie de fièvre aphteuse dont les ravages n'ont pas épargné toute notre région du Nord, l'an dernier, est réapparue dans les Flandres et a pris — malgré les mesures employées par les cultivateurs — une extension subite formidable et grave qui n'est pas sans bouleverser l'action du service départemental vétérinaire du Nord. On sait, en effet, combien M. Riez, le sympathique et dévoué directeur, s'est l'an dernier dépensé dans la lutte entreprise contre ce sinistre. On a apprécié aussi toutes les études et les expériences entreprises par lui. On a reconnu même des résultats obtenus par « l'hémo-prévention » faite au moyen de sang d'animaux guéris. On a applaudi à cette création en cours de réalisation par le ministère de l'Agriculture d'un laboratoire national d'expériences et de recherches contre cette « fièvre aphteuse » qui détruit notre cheptel et ruine nos fermes. Rien de très positif n'a encore été découvert, hélas La Flandre, une fois de plus, est la nouvelle victime de ce sinistre.

LES SOCIÉTÉS HIPPIQUES RURALES

L'ambiance de festivité et d'enthousiasme que développent à l'occasion de leurs manifestations les sociétés hippiques rurales, est de nature à masquer, auprès des spectateurs non prévenus, leur véritable rôle.

Ainsi, à leurs yeux, risquent-elles de prendre trop exclusivement figure d'une des formes — d'ailleurs des plus heureuses — de l'organisation des loisirs ruraux.

Tout autres, cependant, étaient bien, lors de leur création, en 1934, les préoccupations de l'administration des haras.

Plus spécialement chargée d'aider et de diriger l'élevage, devait-elle, par crainte d'assumer des responsabilités qui n'étaient pas les siennes, assister, impuissante, au déclin de l'utilisation qui, pour toute industrie, commande, par les débouchés, les possibilités de la production ? Fallait-il se risquer à l'irrémédiable ? Laisser s'aggraver une situation pleine de périls pour la Défense nationale comme pour l'économie agricole et générale.

Déjà, les service de la réquisition jetaient le cri d'alarme ; par ailleurs, la disparition depuis 1914 de 600.000 chevaux ou mulets — consommateurs de produits fourragers — représentait, pour l'agriculture, une perte de débouchés de 2 milliards ! Conséquences : l'affaissement des cours sur les marchés agricoles, la perturbation dans la conduite des assolements, l'amenuisement des profits pour producteurs et éleveurs, et, pour finir, l'extension de la crise agricole elle-même, à cause du déséquilibre social par la désertion des campagnes, l'accroissement du chômagé...

D'urgence s'imposait une politique active du cheval, capable de donner le coup de frein à au mouvement de désaffection qui semblait gagner irrésistiblement producteurs et utilisateurs du cheval.

Les S.H.R. ont été l'instrument de réalisation d'une telle politique. Au service d'une cause pour eux sacrée, celle du cheval — instrument de travail devenu aussi bien leur compagnon de plaisir — les ruraux se sont donnés avec enthousiasme. Ils ont créé le « choc psychologique » qui, seul, pouvait faire front à la mystique du machinisme.

Aujourd'hui, plus de 6.000 cavaliers ruraux, groupés dans plus de 200 sociétés ou filiales, poursuivent la rénovation du goût du cheval, en développant les utilisations. Ce n'est qu'un début, car la S.H.R. trouve un terrain favorable en tous endroits où le cheval, quel qu'il soit, est associé au travail de la terre.

LES JOURNÉES DES ENGRAIS

Les Journées des Engrais organisées par la Société de Chimie Industrielle et le Centre de Perfectionnement technique se sont déroulées du 14 au 16 Novembre, suivant un programme très chargé. Des conférences et des projections de films ont eu cours des soirées des 12, 13, 15 et 16 Novembre, agrémenté et complété cette manifestation qui fut pleine d'enseignements.

Le problème de engrais fut étudié sous ses divers aspects scientifique, culturel et économique.

a) Du point de vue scientifique, il est désormais admis, sans contestation, que l'apport périodique d'azote, de phosphore et de potassium est à la base de toute culture intensive.

Des savants réputés, pensent, de plus en plus, que la présence de ces trois éléments, pour nécessaire qu'elle soit, n'est pas suffisante. L'apport de soufre notamment, serait indispensable. Mais cet élément est souvent apporté sous forme de sulfate, avec les engrais azotés, potassiques et phosphatés.

D'autres éléments chimiques n'agissent que par leur présence, on les appelle « catalyptiques », par analogie avec la terme employé en chimie. A plusieurs reprises nous avons signalé le rôle joué par le bore dans le traitement de la maladie du « cœur de la betterave ».

b) Dans la pratique, le cultivateur admet maintenant que la fumure doit être équilibrée en azote, en phosphore et en potassium.

Dans l'ensemble du territoire français la consommation moyenne d'engrais par hectare de terre labourable au cours des années 1913 et 1934 fut :

1913. — Engrais phosphatés : 141 kilos; engrais azotés : 17 k. 24 ; engrais potassiques : 1 k. 400.

1934 — Engrais phosphatés : 134 kilos; engrais azotés : 32 k. 8 ; engrais potassiques : 9 k.

L'augmentation est surtout importante pour les engrais potassiques fort peu connus avant-guerre : le retour de l'Alsace a modifié la situation du tout au tout.

Malgré les progrès accomplis, il reste encore beaucoup à faire pour rattraper les Etats voisins, qui sont encore en avance sur nous.

Ici Si l'on examine le point de vue économique, le commerce des engrais se révèle très important.

Au cours de l'année 1937, les cultivateurs ont acheté pour près de deux milliards d'engrais contre 280 millions en 1913. Mais le plus remarquable est l'ébranlement du prix des engrais par rapport à l'avant-guerre.

Le coefficient de majoration n'est en effet, en général, que de 3.2 à 3.5. Pour la potasse il n'est que de 2.5.

Il en résulte qu'actuellement, sans accroître par trop ses frais, le producteur peut, par une utilisation plus intensive et plus raisonnée des engrais, obtenir des suppléments de rendements, capables de laisser une marge bénéficiaire satisfaisante.

LA LUTTE CONTRE LES CORBEAUX

Comme chaque année, à l'époque des semailles d'automne, apparaissent les corbeaux qui commettent des dégâts importants dans les ensemencements de céréales. C'est pourquoi nous croyons devoir rappeler les procédés de lutte à préconiser en l'occurrence.

On sait que les principales espèces de corbeaux nuisibles sont : la Corneille noire, le Freux et le Choucas. Pour le Freux, on conseille la destruction des jeunes au volsinage des nids qui doit s'effectuer au moins mal. Contre le Choucas, on aura recours au dénichage ou au tir des parents. Il s'agit là de procédés de lutte qui ne sont par conséquent pas de saison. Par contre, la destruction des adultes est à retenir contre la Corneille noire. Elle peut s'effectuer à l'époque actuelle à l'aide de cornets à glu et de pièges et surtout par l'empoisonnement. Ce procédé consiste à appeloule-le, dans la préparation d'appâts empoisonnés : viande, œufs et surtout graine (particulièrement le maïs) trempés dans une solution de noix vomique ou de sulfate neutre de strychnine. Les formules à préconiser sont les suivantes :

Première formula :

Maïs	10 kil.
Noix vomique	2 kil. 500
Acide tartrique	15 gr.
Eau	10 lit.

On met l'acide tartrique dans l'eau, on porte à ébullition, on ajoute la noix vomique, on fait bouillir à petit feu pendant une heure, on ajoute le grain et on maintient à ébullition en remuant jusqu'à ce que le grain ait complètement absorbé le liquide.

Deuxième formula :

Maïs	10 kil.
Sulfate neutre de strychnine	50 gr.
Acide tartrique	10 gr.
Eau	10 lit.

On met la strychnine et l'acide tartrique dans l'eau, on fait bouillir, on ajoute la grain, on continue de chauffer en remuant jusqu'à ce que le grain ait complètement absorbé le liquide. Le grain ainsi préparé peut être mis à sécher sur un utilé dans les champs. Rappelons que pour se procurer de la strychnine et de la noix vomique, il est indispensable d'être constitué en Syndicat de Défense pour la lutte contre les ennemis des cultures.

Il est également recommandable d'essayer d'éloigner les corbeaux, en particulier les Freux et les Choucas, soit à l'aide d'épouvantails ou d'objets bruyants et détonateurs, ou encore en pratiquant l'enrobage des graines de semence à l'aide d'un produits désagréable au goût et tenace tel que le goudron de houille, par exemple. On pourra prendre, par hectolitre de semence, 200 grammes de goudron de gaz, 200 grammes de pétrole, 6 litres d'eau.

On verse alternativement sur le goudront, par petites quantités, et en agitant, l'eau portée à ébullition et le pétrole. On laisse déposer le mélange et décanter. On arrose ensuite les semences en remuant à la pelle, jusqu'à ce que tous les graine soient enrobés. Cette pratique présente d'ailleurs le désavantage d'exiger une main-d'œuvre supplémentaire et de retarder la levée des céréales.

POUR LA MISE EN CULTURE DES PETITES EXPLOITATIONS ABANDONNÉES

Pour contribuer à la remise en culture des petites et moyennes exploitations agricoles vacantes ou délaissées, actuellement à vendre, à louer ou à prendre en métayage, le ministre de l'Agriculture prépare la réédition d'un bulletin qui contiendra, par régions, toutes indications utiles concernant la nature et l'étendue des exploitations disponibles qui lui sont signalées.

Les propriétaires ou les notaires qui seraient désireux de faire inscrire gratuitement, dans ce bulletin, tous renseignements relatifs aux petites et moyennes exploitations agricoles vacantes ou délaissées doivent les adresser au ministère de l'Agriculture (service de la main-d'œuvre agricole), 88, boulevard Raspail, à Paris (VIIe).

L'OFFICE DU BLÉ

On annonce que l'Office du blé est vendeur de blé dénaturé aux prix suivents par 50 quintaux minimum, départ des centres de dénaturation, sauf vente : Epernay (Marne), 121 fr. ; Pavilly (Seine-Inf.), 120 fr. ; Londinières (Seine-Inf.), 120 fr. ; Châtillon-sur-Indre (Indre), 120 fr. ; Ducquee (Loir-et-Cher, 120 fr. ; Châteauneuf-sur-Sarthe (M.-et-L.), 120 fr. ; Nantes (Loire-Inf.), 120 fr. ; Saint-Jean-de-Sauvès (Vienne), 121 fr. ; Sauvigny (Allier), 123 francs ; Montluçon (Allier), 123 fr. ; Cambrai (Nord), 123 francs.

Dans sa séance du 30 novembre, le Comité d'administration de l'Office du Blé a décidé de déduire de ces prix les ristournes de tonnagé suivantes pour les achats directs :

De 8 à 200 qtx. prix de base, délai d'enlèvement, 8 jours ; de 201 à 500 qtx. diminution de 1 fr., délai d'enlèvement 8 jours ; de 501 à 1.000 qtx. diminution de 2 fr., délai d'enlèvement, 6 jours ; de 1.001 à 2.000 qtx, diminution de 2 fr. 50, délai d'enlèvement 10 jours ; de 2.001 et au-dessus, diminution de 3 fr., délai d'enlèvement 15 jours.

LES VERTUS DE LA FORÊT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Demandez, en effet, aux habitants du petit village de Tilloy près de Marchiennes ce qu'ils pensent de leur belle forêt, ce qu'ils lui doivent de santé ! Nous-mêmes, avons été surpris et intéressés d'entendre ces braves gens nous conter les mérites du bois qui est proche de leurs habitations, bois de 800 à 900 hectares, au cœur duquel, hélas, le « gros chêne » orgueil de l'humble forêt, vient de tomber sous la cognée des bûcherons.

La forêt : productrice d'oxygène

C'est dans la région de Marchiennes comme ailleurs ; les arbres jouent un rôle. S'ils n'empêchent pas les inondations, ils en atténuent les effets. Chaque année, les eaux couvrent les plaines du pays sur plusieurs milliers d'hectares, mais aussitôt après les inondations, les terres retrouvent leurs qualités et se trouvent même régénérées.

Mais c'est surtout au point de vue « hygiène » qu'il faut apprécier la forêt, productrice d'oxygène. Ses senteurs, les mille parfums qui montent du sol, ses feuillages, la flore innombrable qui croît sous les branches, toutes ces essences qui se dégagent d'elle, sont, aux dires des hommes de science une « véritable inhalation balsamique particulièrement précieuse ».

Et c'est pourquoi dans nos grandes cités surpeuplées, on cherche à créer tant de parcs et de cités-jardins en remplacement des habitations insalubres qu'on abat. Dans les nouvelles villes qui s'étendent de plus en plus vers la périphérie, aérées, ordonnées, ensoleillées on aménage des squares, on borde les avenues d'adminrables plantations, on demande, en Somme, à la Nature, d'accorder les bienfaits de sa grâce !

A travers Tilloy

Avec M. Couvet, maire de Tilloy, et son adjoint, M. Broutin, nous avons parlé de tout cela en parcourant ce petit village de 237 habitants, village où la minuscule église n'ouvre ses portes que deux fois l'an : le jour de la Saint-Joseph et le 16 août, où quotidiennement, on sonne l'Angélus, où la dévouée secrétaire de Mairie fait, à l'occasion, office de garde-champêtre, où la bonne maman Louison vient de mourir à 102 ans et où on compte encore dix octogénaires et nonagénaires.

Grâce à ce « beaume miraculeux » distribué à profusion par la forêt de Marchiennes, on vit donc heureux et vieux dans ce petit village de Tilloy, caché par un rempart de verdure. Les habitants, qui sont tous plus ou moins parents, y mènent une existence paisible faite du travail des champs et ceux-ci, entrecoupés de ruisseaux, s'étendent autour des modestes fermes dont les toits fléchissent sous le poids des années, ainsi que des rustiques et coquettes demeures sans étage qu'on ne peut revoir par la pensée sans répéter ces vers que le Chevalier des Grieux chantait à Manon :

« *En fermant les yeux, je vois,*
« *Là bas, une humble retraite,*
« *Une maisonnette*
« *Toute blanche au fond des bois.* »

R. L.

Echos et Informations

VERS LA SOLUTION DU PROBLEME DES CARBURANTS

Les attributions des Services du Ministère de l'Agriculture pour l'étude et l'utilisation des carburants de remplacement d'origine agricole, ont fait l'objet d'un décret du 22 Novembre 1938 (J. O. du 24 Novembre).

L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ DE LA VIANDE

En supplément de la première tranche da 10.000 quintaux de viande congelée métropolitaine achetée en juillet dernier, l'intendance a pu faire l'acquisition entre le 25 août et le 15 novembre d'une seconde tranche de 22.000 quintaux de viande congelée de France et de 15.000 quintaux de viande de conserve.

Ces opérations ont permis d'alléger le marché dans una période où les cours étaient en baisse.

L'Intendance se propose de procéder en janvier prochain à une nouvelle adjudication de viande congelée pour una quantité de 10.000 quintaux.

LES CHOUX-FLEURS ET LE BETAIL

Par suite de conditions atmosphériques favorables la production des choux-fleurs est cette année très abondante particulièrement dans la région de Saint-Malo.

Comme ils sont en ce moment invendables, il est conseillé de les distribuer au bétail d'élevage et de travail. Ne pas dépasser par tête de gros bétail les quantités de 15 à 20 kilos par jour.

LA SITUATION DU COMMERCE EXTERIEUR

Au cours des dix derniers mois la situation de notre commerce extérieur a été le suivant :

Importations : 37 milliards de francs dont 27 de l'étranger et 10 des colonies françaises ;

Exportations : 24 milliards dont 17 milliards vers l'étranger et 6 milliards 6 vers nos colonies.

Comparativement à l'année 1937, nos importations ont augmenté de 4 milliards et les exportations de 5 milliards. L'augmentation est faible, m